

Détermination de la valeur vénale d'un immeuble dans un contexte successoral

Public concerné

Tout professionnel de l'immobilier : responsable et collaborateur d'agence, agent commercial, personne souhaitant s'installer dans ce domaine

Prérequis

Aucun

Objectifs

- Connaître les notions et éléments d'expertise
- Connaître les méthodes d'évaluation
- Savoir valoriser un bien
- En conclusion : Acquérir les outils, les connaissances et l'autonomie pour traiter des demandes particulières dans les successions

Durée

1 jour - 7 heures

Programme détaillé

Rappel des notions et éléments qui font l'expertise

- Responsabilité et Obligations
- La Charte de l'Expertise en Evaluation Immobilière
- Le déroulement de l'expertise
- ...

Rappel sur les Méthodes d'évaluation

- Méthode par comparaison
- Méthode par capitalisation / rendement
- Indices d'actualisation

Valorisation d'un bien aujourd'hui dans son état au jour de la donation

- Eléments à collecter ou à consulter
- Actualisation des travaux réalisés
- Actualisation de la valeur : indices ?
- Le terrain à bâtir
- Recherche

Etudes de cas

Echanges et questions diverses

Modalités pratiques

Modalités et délais d'accès (lieu/date) :
CCI Touraine le 20 septembre 2021

Tarif :
300€ net / stagiaire

Contact(s) :
Martine ROUSSEAU – 02 47 47 20 92
Martine.rousseau@touraine.cci.fr

Méthodes mobilisées :
Moyens pédagogiques : En présentiel avec un formateur qualifié. Mise en situation, étude de cas pratique, verbalisation des difficultés.
Moyens techniques : Salle de formation adaptée avec tableau et/ou paperboard et vidéoprojecteur.
Un support de formation est remis au stagiaire

Modalités d'évaluation :
Questionnaire d'autoévaluation des acquis administré à l'issue de la formation : évaluation de la progression du stagiaire sur chaque objectif de la formation.

Accessibilité :
Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter. Les personnes en situation de handicap moteur ont accès à nos formations. Nos locaux sont adaptés (porte d'accès, salles, sanitaires, ascenseur). Pour tout autre handicap, merci de nous recontacter pour évaluer avec vous la possibilité ou non de satisfaire à vos besoins (pédagogie, matériel, moyens techniques et humains).
Contact référent handicap : Virginie MENANTEAU – 02 47 47 20 67 – virginie.menanteau@touraine.cci.fr

Intervenant

Monsieur Guillaume Philippon Expert Foncier et Agricole, Expert près la Cour d'Appel d'Orléans et des Cours Administratives d'Appel de Paris et Versailles Certifié REV et TRV par le Conseil Supérieur du Notariat, membre de l'IFEI de l'EEFIC et du COMEX de l'EEI. Chargé de formation continue notariale et d'enseignement de BTS à Bac +5.

Points forts

Connaissances théoriques et pratiques d'un professionnel
Réponses personnalisées à vos demandes particulières
Mise en œuvre immédiate et complète

